



## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

### Réunion Plénière du 18/11/2024

**Réunion du Lundi 18 novembre 2024**

**Lieu : Siège du D. E. F.**

**Co-Présidents de séance :** MM. LEMARIE Sébastien et MOULIN Mathieu,

**Étaient présent(e)s :** Mme YVELAIN Nathalie.

MM. ROUTIER Erwan (en visioconférence), DE PASQUALE Philippe, BANNIER Patrick, CADOT Liam, LAMART Benjamin, VALENTIN Christophe.

**Excusé(e)s :** Mmes Gaëlle BISSON, MARTESI Marie, BANSARD Solène.

MM. ROUTIER Marc, DELHOME Johnny, OLIVIER Louison, MARTIN Frédéric.

**Assistent à la réunion :** MM. AUBERT Emmanuel, FECIL Jacques, LEBRET Pascal, MERIEUX Jean-François.

\*\*\*\*\*

Sébastien LEMARIE et Mathieu MOULIN ouvrent la séance à 19h00.

Les Co-Présidents de séance remercient les membres de la CDPA présent(e)s et excusé(e)s.

M. Christophe VALENTIN est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### **1°) Adoption de P.V. :**

Les procès-verbaux des réunions de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage du 08/12/2023, publié le 28/05/2024 et du 16/02/2024, publié le 21/05/2024, sont adoptés à l'unanimité des membres présent(e)s.

\*\*\*\*\*

#### **2°) Civilités :**

##### **Condoléances :**

Les Co-présidents et les membres de la CDPA présentent leurs condoléances à :

M. Eric MOERMAN pour le décès de son frère.

***Félicitations :***

Les Co-présidents et les membres de la CDPA souhaitent féliciter M. Christophe VALENTIN, Président du FC SERQUIGNY NASSANDRES, pour le très beau parcours de son équipe première en Coupe de France.

***Remerciements :***

Les Co-présidents et les membres de la CDPA souhaitent remercier les membres de la CDPA et aux Présidents sortants pour tout le travail effectué ainsi que leur souhaiter plein de réussite dans leurs différents projets futurs.

\*\*\*\*\*

**3°) Informations présidents**

***Composition de la CDPA :***

Les Co-présidents informent aux personnes présentes de l'organisation de la CDPA qui sera la suivante :

- **Les Co-présidents :** Sébastien LEMARIE et Mathieu MOULIN.
- **Les membres de droit :** Marc ROUTIER (Président du DEF), Jacques FECIL (Président de la CDA), Pascal LEBRET (Juridique), Jean-François MERIEUX et Emmanuel AUBERT (Co-responsable du Pôle Arbitrage).
- **Les membres :** Marie MARTESI, Nathalie YVELAIN, Christophe VALENTIN, Philippe DE PASQUALE, Erwan ROUTIER, Liam CADOT et Nathalie YVELAIN.

M. Patrick BANNIER souhaite réfléchir sur sa poursuite ou non au sein de la CDPA. Il donnera sa réponse définitive très prochainement.

M. Emmanuel AUBERT informe la CDPA que trois personnes vont rejoindre la CDPA après la validation de ces derniers au Comité de Direction du DEF du 18 décembre 2024.

M. Mathieu MOULIN informe les membres qu'il souhaite prendre contact avec Fouad REQUINI afin qu'il intègre la CDPA.

Les Co-présidents donneront la liste définitive de la CDPA le 11 décembre 2024 au plus tard.

***Gestion de la CDPA :***

Les Co-présidents abandonnent les Sous-commissions pour une mise en place de projets qui seront axés sur 3 thèmes :

- **Arbitrage à l'école ;**
- **Arbitrage clubs ;**
- **Recrutement, Fidélisation et Valorisation de l'Arbitrage.**

Les membres de la CDPA seront tous acteurs des projets de la commission.

Ils informent les membres qu'il est prévu trois réunions plénières par saison. Il y en aura une réunion en début de saison (Septembre), une réunion en milieu de saison (Décembre/Janvier) et une réunion en fin de saison (Avril/Mai).

\*\*\*\*\*

#### **4°) Effectif arbitres :**

Le District de l'Eure de Football comptabilise 200 arbitres pour la saison 2024/2025 à la date de la réunion, contre 213 arbitres en fin de saison 2023/2024. Avec un taux de renouvellement à date de 82%, la CDPA félicite les membres ainsi que le DEF et les clubs pour le travail accompli qui a permis d'avoir une augmentation du nombre de renouvellement sur cette saison.

Parmi les 200 arbitres, le DEF comptabilise 182 Hommes et 18 Femmes. Il y a 7 féminines en plus en comparaison des chiffres de fin de saison dernière.

Le DEF organise une Formation Initiale Arbitre le 18, 19 et 25 janvier 2025 afin d'atteindre au minimum les 213 arbitres de la saison 2023/2024.

\*\*\*\*\*

#### **5°) Projets :**

##### **Arbitrage à l'école :**

Les Co-présidents souhaitent faire 1 à 2 interventions dans les établissements scolaires (Collège et Lycée). Une intervention avant fin mars et une intervention avant mi-juin. Cependant, Erwan ROUTIER nous informe que les interventions dans le cadre de l'UNSS peuvent se faire uniquement durant la période de Septembre/Octobre. Les interventions seront à programmer lors de la dernière réunion de la CDPA pour le début de l'année scolaire avec 18 collèges ciblés des secteurs de Bernay et Pont-Audemer. Mais il nous informe qu'il y aura le 12 mars 2025, les finales départementales à Évreux et que le DEF sera convié comme la saison dernière pour la gestion des arbitres.

Ensuite, les Co-présidents souhaitent à l'avenir pouvoir intervenir dans les universités où des profils d'arbitres peuvent être formés dans le cadre des championnats universitaires. Une réflexion sera faite afin de pouvoir sensibiliser un maximum d'étudiants et de pouvoir recruter de futurs arbitres.

##### **Arbitrage Clubs :**

Les Co-présidents souhaitent faire 2 formations des référents arbitres durant le mois de janvier 2025. Les référents arbitres seront accompagnés et la CDPA interviendra dans les clubs sur les catégories jeunes afin de montrer des actions possibles. Elle interviendra également auprès des clubs en infractions en priorité afin de pouvoir les aider.

##### **Recrutement, Fidélisation et Valorisation de l'Arbitrage :**

Les Co-présidents souhaitent que la CDPA organise une ou des journées de promotion afin de pouvoir détecter et recruter de nouveaux arbitres.

Les Co-présidents estiment que la fidélisation est un travail des clubs mais aussi des instances. Pour cela, la CDDA souhaite rechercher des partenaires ou sponsors afin de pouvoir doter les arbitres qui renouvellent chaque saison (maillot d'échauffement en N, survêtement en N+1...). Christophe VALENTIN pense que les clubs doivent également être acteur de ce projet au même titre qu'ils équipent les joueurs. Si les clubs sont aidés dans la gestion financière des dotations des arbitres, cela pourrait les inciter à doter plus facilement leurs arbitres. Les arbitres ont parfois seulement 1 maillot alors qu'il faudrait 3 maillots minimum. Nous n'imaginons pas une équipe jouer sans maillot alors il faut que ce soit la même chose pour les arbitres.

Les Co-présidents informent que le nom « Accompagnateur/trice Arbitre » sera maintenant remplacé par la dénomination : « Délégué(e) Accompagnateur/trice ». L'ancien nom faisait croire que la personne était uniquement là pour l'arbitrage et même qu'il devait avoir une connaissance de l'arbitrage. Cependant, le/la Délégué(e) accompagnateur/trice doit être au service des arbitres mais également du football donc de la rencontre. La formation sera alors révisée, en concertation avec Patrice LECHER, pour pouvoir mettre sur nos terrains des Délégué(e)s Accompagnateurs/trices pour la 2<sup>ème</sup> phase. Les 2 personnes qui attendent depuis le début de saison seront informés de la situation.

Les Co-présidents annoncent aux membres qu'ils souhaitent que des interviews des Arbitres, Observateurs et Référénts Arbitres soient faites et publiées sur nos outils de communication afin de valoriser l'arbitrage eurois.

\*\*\*\*\*

## 6°) Objectifs des projets :

Sébastien et Mathieu partagent les objectifs de la CDDA.

OBJECTIFS CDDA		
Domaine	Objectifs	Résultats attendus
Statut de l'arbitrage	Réduire le nombre de clubs Eurois en infraction vis à vis du statut de l'arbitrage Priorité 1 : Clubs en infraction au statut de l'arbitrage Priorité 2 : Clubs en Ligue puis DEF	<b>100%</b> des clubs en régularité à la fin de saison (Soit 16 clubs à régulariser)
Recrutement / Fidélisation	Développer le recrutement de nouveaux arbitres & fidéliser l'effectif actuel ainsi le valoriser	Effectif saison 2024 - 2025 = <b>230 arbitres</b> Taux de renouvellement = <b>85%</b>
Promotion de l'Arbitrage	Organiser un événement de promotion de l'arbitrage (Journée de l'arbitrage, journée découverte de l'arbitrage, conférence...)	<b>2</b> événements à organiser au minimum
Formations	Former les référents arbitres des clubs eurois ainsi que les délégué(e)s accompagnateurs/trices	<b>Référent Arbitre : +15</b> <b>Délégué(e) Accompagnateur/trice : 10</b>

Puis, les membres ont pu choisir les projets auxquels ils souhaitent être affectés :

- Arbitrage à l'école : Benjamin LAMART, Erwan ROUTIER, Sébastien LEMARIE et Mathieu MOULIN.

- Arbitrage clubs : *Liam CADOT, Philippe DE PASQUALE, Sébastien LEMARIE et Mathieu MOULIN.*
- Recrutement, Fidélisation et Valorisation de l'Arbitrage : *Nathalie YVELAIN, Benjamin LAMART, Christophe VALENTIN, Sébastien LEMARIE et Mathieu MOULIN.*

Mme Marie MARTESI et les futurs membres devront indiquer leur choix d'intégrer les projets lorsqu'ils auront toutes les informations présentées ce soir.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, les Co-présidents de séance lèvent la séance à 21H30.

La prochaine réunion est fixée au **lundi 03 février 2024** à 19h00, en visioconférence.

\*\*\*\*\*

Le secrétaire de séance,  
Christophe VALENTIN



Le co-président de séance,  
Sébastien LEMARIE

